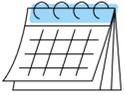




Compte-rendu des Rencontres de février 2024

Thématique : Mon accompagnement vers l'autonomie



Dates : samedi 24 février et jeudi 29 février 2024



Participant.e.s : 19 jeunes de 15 à 26 ans



Les propositions

Concernant l'entretien des 17 ans :

- ✦ **Changer le nom "entretien des 17 ans", à la connotation trop formelle**
- ✦ **Se rendre à l'entretien déjà préparé (via par exemple la Liste des démarches de la Haute Autorité de Santé)**
- ✦ **Organiser un séminaire avec l'ensemble des jeunes ayant fêté leurs 17 ans** chaque année, permettant de leur donner l'ensemble des informations et de créer de l'entraide entre pairs.
- ✦ **Avoir une personne ressource qui contacte chaque jeune avant son 17ème anniversaire pour le convier à cet entretien.**

Concernant le Contrat jeune majeur :

- ✦ **Prévoir une information bien en amont du dépôt de la demande du contrat jeune majeur.**
- ✦ **Accompagner les jeunes le souhaitant dans la rédaction de la lettre.**

Concernant les moyens d'informer les jeunes sur leurs droits et les aides :

- ✦ **Concrétiser la frise chronologique des étapes à réaliser avant la sortie de l'ASE, en distinguant ce qui peut être fait sans professionnel.le et ce qui doit être fait avec.**
- ✦ **Intégrer dans les livrets d'accueil des établissements les informations sur l'autonomie et les outils testés (Site internet B-ASE, Liste des démarche sde la Haute autorité de santé...)**

Les constats

Le mot "autonomie" vous fait penser à...

Du point de vue des jeunes

Accomplissement **Utopie**
Réussite **Indépendance**
Alimentation **Responsabilité**
Aisance financière **Etre débrouillard**
Gestion du budget **Libre arbitre**
Epargne **Investissement**
Entraide **Enseignement**
Diplôme **Solitude** **Négociation**
Etudes **Nouveauté** **Assistance**
 Contrat jeune majeur

Du point de vue des professionnel.les

Un mot du "jargon professionnel" ? plutôt indépendance
Loi Taquet février 2022 **Identifier les ressources**
Préparation à la sortie de l'ASE **Se constituer un filet de sécurité**
Faire ses choix **Etre acteur de son propre projet**



“ C'est un moment crucial, Si on le rate ça te change la vie. ”



Ce qui est aidant ou apprécié

- **Avoir un.e aidant.e pour réaliser ses démarches administratives.**
- **Se rencontrer hors du bureau, lors d'activités ou au restaurant.**

“ Le Contrat jeune majeur est bénéfique mais surtout pour ceux dont les projets sont bien précis. ”



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- **Les discours négatifs et péjoratifs sur la sortie de l'Aide sociale à l'enfance, qui accentuent le stress et la peur du côté des jeunes.**
- **La charge de travail trop importante des référent.e.s ASE qui ne leur permet pas toujours de bien accompagner cette étape**
- **Le manque de formation de certain.e.s professionnel.le.s ne sur les sujets d'autonomie et d'insertion.**

“ On va avec la boule au ventre au rendez-vous avec l'inspectrice ASE. ”



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Le Contrat jeune majeur

La présentation du Contrat jeune majeur aux jeunes

Ce qui est aidant ou apprécié

- Le Contrat jeune majeur donne de l'espoir aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études supérieures.
- Lorsque l'information a été donnée en amont, cela permet d'être rassuré.e sur son avenir.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'information est donnée trop tardivement.
- Le rôle des différents professionnels (ASE et lieu d'accueil) pour accompagner cette étape n'est pas clair

Des idées pour l'améliorer

- * Informer les jeunes sur le "droit au retour"

“ A 17 ans et demi personne ne m'a encore parlé du Contrat jeune majeur - à part au Conseil des jeunes. ”

La rédaction du courrier de demande et la signature du Contrat jeune majeur

Ce qui est aidant ou apprécié

- La rédaction est facile car des aides existent. *Sur ce point, l'ensemble du groupe ne partageait pas le même ressenti.*
- La réception d'un courrier d'information deux mois avant la majorité. *Certains jeunes n'avaient pas connaissance de ce courrier.*

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'absence d'aide pour rédiger les courriers.

“ On m'a dit de chercher un exemple sur internet. ”

Le contenu du Contrat jeune majeur (objectifs et engagements, place du jeune)

Ce qui est aidant ou apprécié

- Les nombreuses aides qui sont proposées (aides financières, psychologiques...).
- La demande aide le jeune à définir son projet, à fixer des objectifs et y associer des engagements qui permettent de les atteindre.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Il n'est pas accessible à ceux qui sont "dans le flou".
- La pression ressentie pour atteindre tous les objectifs (vus comme un "ordre") et tenir les engagements.
- Le format et des appréhensions qui rendent difficile le fait d'exprimer réellement son avis et ses choix
- Certains objectifs ne sont pas atteignables selon notre situation (notamment administrative).

Des idées pour l'améliorer

- * Des rendez-vous organisés à la demande du jeune, en dehors des rendez-vous de signature.
- * Mieux discuter les objectifs avec les jeunes.
- * Mieux expliquer ce qui se passe à la sortie de l'ASE : les démarches, les services...

“ Je n'ai pas eu le courage de donner mon avis. ”

La durée du Contrat et les aides proposées

Ce qui est aidant ou apprécié

- La durée est adaptée à ceux qui veulent faire des études courtes.
- Un premier contrat d'une durée de 6 mois.

Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- L'inégalité des chances qu'induit la durée limite d'accompagnement en protection de l'enfance (21 ans), qui "oblige" à faire des études courtes.
- La durée du contrat jeune majeur ne laisse pas suffisamment de temps pour obtenir une situation stable.
- La méconnaissance des aides et dispositifs existants pour gagner en autonomie et préparer sereinement la sortie de l'accompagnement.
- Les démarches pour obtenir les aides nécessaires sont jugées longues et pas assez accompagnées.

Des idées pour l'améliorer

- * Mettre en œuvre la prolongation du Contrat jeune majeur jusqu'à 25 ans pour finir les études avec l'accompagnement
- * Réaliser une fiche "récap" du Contrat jeune majeur à destination des jeunes pour rappeler : les enjeux, les lois, les papiers pour préparer l'entretien...
- * Allonger le délai du Contrat une fois un 1er Contrat de 6 mois réalisé.



L'entretien des 17 ans

Qu'attendez-vous de l'entretien des 17 ans ?

L'entretien des 17 ans serait une réussite si... On change le nom pour diminuer la pression

- On peut préparer sereinement la sortie de l'ASE, notamment trouver un logement
- On peut se projeter dans l'avenir
- On est alerté sur les principaux risques de difficultés à la sortie de l'ASE
- Le stress de la sortie est levé
- On bénéficie des mêmes droits que les jeunes non placés
- Cela répond à toutes nos questions concernant le futur et nous présente toutes les démarches à réaliser
- Il y a une préparation organisée avant cet entretien
- On comprend que les démarches doivent se faire avant la sortie
- On m'indique qui peut m'aider à apprendre à réaliser les démarches en autonomie

Quelles informations aimeriez-vous recevoir lors de cet entretien ?

Je serais satisfait.e si j'en apprendrais davantage sur...

- ... Les démarches administratives à réaliser
Exemples : Obtenir et renouveler une carte vitale ; Obtenir et renouveler un titre de séjour ; Déposer une demande de logement social ; Créer un compte bancaire ; Souscrire à une assurance ; Déclarer ses impôts...
- ... Les aides financières auxquelles prétendre et la gestion de son budget
Exemples : Aides pour financer le permis de conduire ; Gérer ses factures...
- ... L'orientation et la poursuite des études supérieures
Exemples : Obtenir une bourse étudiante ; Obtenir un logement CROUS...
- ... Le Contrat jeune majeur (voir les travaux sur le Contrat jeune majeur en page 2)
A quoi sert-il, comment en faire la demande...
- ... L'accès aux soins psychologiques
- ... L'accès aux loisirs, au sport et à la culture
- ... Les lois et les droits en tant que jeune sortant de l'ASE

...Les acteurs auprès de qui réaliser ces démarches et demandes

Quelle forme devrait prendre cet entretien ?

Je me sentirais à l'aise durant l'entretien si...

- L'entretien se déroule dans un cadre où l'on se sent à l'aise (exemples : un bureau pour celles et ceux qui préfèrent le cadre formel ; un restaurant ou un lieu d'activités (pour celles et ceux que cela effraie))
- Il y a une écoute sans jugement
- On prend le temps de nous expliquer et on s'assure de notre compréhension
- On réalise un support ensemble (exemple : une frise des étapes et tâches à réaliser)
- On nous envoie des ressources à l'issue de l'entretien par mail ou SMS (exemple : les sites des acteurs cités, les flyers...)

Quelles personnes devraient être présentes à cet entretien et pourquoi ?

- Une personne de confiance choisie par le ou la jeune
Exemples cités : éducateur.rice de foyer, assistant.e familial.e, référent.e ASE, professeur.e d'école, psychologue, chef.fe de service, tuteur.rice, famille...

- L'inspectrice ASE qui conduit l'entretien

Sur ce point, les participant.e.s ne sont pas tous d'accord. Pour certains, sa présence peut être stressante.



Les outils d'information pour les jeunes

Le site internet "B-ASE" de la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE)

Ce qui est apprécié

- Les nombreuses thématiques des "fiches tutos" qui couvrent les préoccupations des jeunes.
- La navigation sur le site internet est facile et intuitive.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.
- La description détaillée de chaque aide ou dispositif avec le format "question" qui guide (qu'est-ce que c'est, quand puis-je faire la demande...). Certains jeunes pensent que la longue des descriptions peut les décourager.
- L'existence de la rubrique "que faire en cas de refus ?"

Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- Le site n'est pas bien référencé sur les navigateurs : en recherchant "b-ase" cela renvoie à des présentations de l'outil et non à l'outil directement. L'adresse URL (la-base) ne correspond pas au nom de communication (la b-ase).
- Pour certaines des sous-rubriques il existe de nombreuses fiches tutos qui pourraient être retréées en sous-thématiques. Par exemple : dans les aides à la mobilité distinguer les aides pour se déplacer en voiture de celles pour se déplacer en transports en commun...

Des idées pour l'améliorer

- * Ajouter une option "barre de recherche" pour les fiches tutos et non seulement pour la partie cartographie "trouver de l'aide à proximité".
- * Utiliser des titres plus évocateurs pour les témoignages de jeunes. Renommer la rubrique autrement que "Feel Good".
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter le site dans les documents tels que le livret d'accueil. Présenter le site internet à chaque rendez-vous lié à l'autonomie (avec le/la référent.e ASE, l'inspecteur.rice ASE...)
- * Proposer à terme une application mobile.

La Liste des démarches à engager pour les jeunes à partir de 16 ans de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Ce qui est apprécié

- La liste est complète et reprend globalement les préoccupations des jeunes pour devenir plus autonome.
- La liste peut être remplie en amont d'un rendez-vous avec le/la référent.e, CISP ou inspectrice ASE.
- Le renvoi sur les sites officiels en lien avec l'aide ou le dispositif décrit.

Ce qui n'est pas apprécié ou à améliorer

- L'utilisation des sigles.
- le manque d'accompagnement pour trouver les ressources afin de pouvoir "checker" chaque démarche.

Des idées pour l'améliorer

- * Différencier ce qui est à réaliser par le jeune seul, par le jeune avec un.e professionnel.le...
- * Ne pas utiliser de sigles dans le document ou préciser la première fois ce qu'ils veulent dire.
- * S'assurer d'une communication large auprès des travailleurs sociaux, pour qu'ils soient relais de l'information auprès des jeunes. Ajouter cette liste dans les documents tels que le livret d'accueil.
- * Mettre en forme cette liste pour qu'elle devienne une frise chronologique.
- * Utiliser des dessins/pictogrammes voire des images pour faciliter la lecture. Exemples : lorsque l'on parle de carte vitale, mettre une photo de la carte vitale, lorsque l'on parle d'un formulaire mettre une capture du formulaire.
- * Ajouter une option "non concerné".

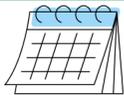
Quels autres outils pourrions-nous proposer et pour répondre à quels besoins non couverts ? (exemple : envoi de SMS, réseau social...)

- * Créer un compte (ex : LinkedIn) pour diffuser les ressources et actualités directement aux jeunes sur leur autonomie et insertion.
- * Organiser des interventions de sensibilisation dans les structures (ex : foyer, famille d'accueil...)



Compte-rendu des Rencontres de février 2024

Thématique : Mes liens avec mon entourage



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 10 enfants de 11 à 15 ans



Les constats

Ce qui est aidant ou apprécié

Concernant les liens avec sa famille :

- Ne pas être éloigné.e géographiquement de sa famille.
- Voir ses frères et sœurs régulièrement même en cas de placement.

“ Ce que j'aime c'est qu'au moins je les vois. ”

“ J'aimerais voir ma petite soeur une fois par mois. ”

Concernant les liens avec ses ami.e.s :

- Pouvoir voir ses ami.e.s dans des lieux extérieurs (exemple : centre commercial) ou chez eux (à l'occasion des anniversaires par exemple)
- Sortir spontanément en demandant le jour même ou la veille.

Concernant les liens avec d'autres personnes :

- Les activités qui peuvent être organisées.
- Les parrains et marraines qui permettent de quitter le foyer pendant un week-end.
- Les nombreuses personnes à qui parler. **Sur ce point, tous les participant.e.s ne sont pas d'accord.**



Ce qui manque ou ne fonctionne pas

- Les liens avec la famille ne sont pas toujours entretenus.
- Les visites médiatisées sont jugées trop courtes et sont organisées dans des lieux peu confortables (absence de canapé, jeux pour jeunes enfants...)
- Les droits de visite et d'hébergement mettent du temps à être mis en place.
- Les appels avec les proches peuvent être suspendus dans le cadre d'une punition.

- Le délai d'autorisation pour voir ses amis est trop long (2 semaines).

- L'impossibilité de rester dehors avec ses ami.e.s après l'école.

- L'impossibilité de convier ses ami.e.s extérieurs à son anniversaire.

“ On perd contact avec certains [amis]. ”

- Les difficultés rencontrés avec les autres enfants (conflits et violences, vols...) et le manque de réponse de la part des professionnel.le.s

- Les difficultés dans la relation avec les éducateur.rices : incompréhension, sentiment de favoritisme ou de décision arbitraire...

“ On est souvent avec des personnes que l'on ne connaît pas. ”



Les propositions

- * Avoir un espace davantage confortable pour les visites médiatisées (exemple : un espace canapé, une cuisine...) ou extérieur (exemple : parc, restaurant...) et allonger le temps de visites médiatisées.
- * Réaliser des activités avec ses parents.
- * Voir plus régulièrement ses frères et sœurs lorsque l'on est pas accueilli.e.s sur le même lieu. Limiter la distance géographique entre les membres de la fratrie.
- * Allonger la durée des appels téléphoniques avec son entourage.
- * Accélérer / faciliter les demandes d'autorisation parentale.
- * Pouvoir aller à l'étranger pour s'y rendre en vacances (avec le lieu d'accueil, l'établissement scolaire...)
- * Pour les enfants éloignés géographiquement de leur ancien domicile, organiser des temps de rencontre avec les amis.
- * Avoir l'autorisation d'inviter des ami.e.s au sein des lieux d'accueil.
- * Pouvoir se rendre chez ses ami.e.s, pour y rester dormir notamment.
- * Rendre visite à son/ses ancien(s) lieu(s) d'accueil.
- * Agir contre les vols dans les lieux d'accueil.
- * Arrêter les punitions collectives.
- * Etre vigilant vis-à-vis de l'âge des enfants au sein des lieux d'accueil (exemple : proposer des activités adaptées).
- * Pouvoir changer de référent.e dans notre lieu d'accueil.
- * Être davantage transparent sur les règles et les procédures et en échanger entre enfants et professionnel.le.s pour lever le sentiment d'injustice.
- * Etre entendu.e sur les demandes et être tenu.e au courant de leur avancée.



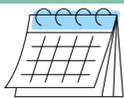
Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57



Compte-rendu des Rencontres de février 2024

Thématique : Ma scolarité



Dates : vendredi 23 février 2024



Participant.e.s : 8 enfants de 5 à 10 ans



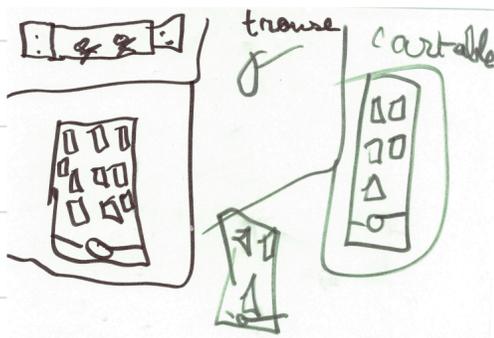
Notre école idéale

Les enfants ont été interrogés sur ce qu'ils apprécient à l'école aujourd'hui et invités à imaginer leur école idéale.

- Dans notre école idéale, **on choisit où l'on fait nos devoirs (à l'étude ou sur notre lieu de vie, en fonction de nos préférences)**

“ Les éducateurs nous demandent de recommencer plusieurs fois (...) ça fait des conflits. ”

- Dans notre école idéale, **nous choisissons nos fournitures (cartable, trousse...)**



- Dans notre école idéale, **il y a des maître.sse.s gentil.le.s.**



- Dans notre école idéale, **il y a de la nature** pour nous permettre de jouer dans les arbres et réaliser des activités avec les plantes, **de la lumière et des décorations.**

- Dans notre école idéale, **il y a des activités organisées.** : jongler, faire de la course, à pied, jouer au football, aller à la piscine...



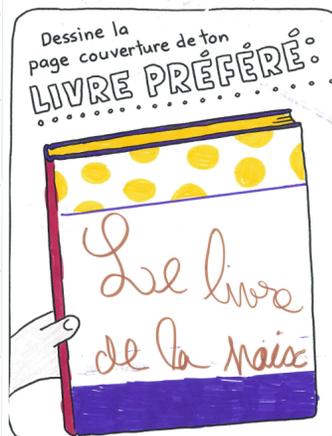
- Dans notre école idéale, **il y a nos ami.e.s.**

Sur ce point, les enfants évoquent la difficulté à maintenir des liens avec leurs amis d'école lorsque le placement implique un éloignement géographique et la difficulté à se faire de nouveaux amis



- Dans notre école idéale, **il y a le Livre de la paix.**

Sur ce point, certains enfants ont évoqué des conflits et violences entre enfants à l'école et une crainte vis-à-vis d'évènements tels que des attentats.



- Dans notre école idéale, **on mange des hamburgers et des légumes.**



Les propositions

- * Pouvoir choisir ses fournitures et les changer au passage à un autre établissement (ex : entre la primaire et le collège).
- * Pouvoir réaliser ses devoirs pendant le temps d'étude au sein de l'établissement scolaire.
- * Proposer un mentor pour aider les enfants en difficulté à faire leurs devoirs sur leur lieu d'accueil.



Nous contacter :

odpe93@seinesaintdenis.fr ou 06 13 41 35 57